

RENDRE

bles suivants :
une de Bulle.
oulaz, maison, grange
115 de 214 mètres.
oulaz, jardin de 280 mè-
s (31 perches).
oulaz, pré de 3708 centi-
s, 1 pose, 12 perches.
ront lieu le mardi 12 oc-
dès 2 à 4 heures après
des Alpes, à Bulle, sous
ditions.
septembre 1886.
A. Andrey, notaire.

**lin de Bulle :
es de grains**

CURES diverses
à façon.
ix modérés.

EMIERRE

chirurgien-dentiste,
e étage de la maison dite
près de l'église.
plets et partiels, d'après
plus nouveaux. [28

CEMENTS

othéciaires.
diverses sommes à pla-
r et en second rang à
ur cent.
ANDREY, notaire.

lin Burgdorf.

on de lin, chanvre et
matière est filée dans
eur. Ouvrage soigné. —
son du fil. — Sur de-
charge du tissage.
DÉPOTS : (H 2762 Y)
VEBER, à Bulle.
UD-AYER, à Romont.

e de lait.

de laiterie de Benewyl
canton de Fribourg,
son lait pour l'année
bien aménagée. Bonnes
exigées. Pas d'indemnité
(O Fr 860)
M. Etienne HAIMOZ, à
près Alterswyl. [429

Extra vanillé
COCOLAT
DU LÉMAN
NTE PARTOUT 91

**Amidon
A double
MACK**
So vend partout à 30 cts. la boîte
Qualité incomparable.
H. MACK & ULM %

RENDRE

de bon foin et regain,
sur place. Bel emplace-
quinzaine de pièces de
art d'heure de la laiterie.
M. Gabriel BARBEY, fer-
ens. [451

LOUER

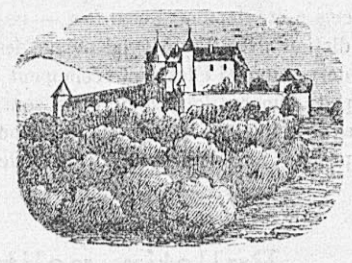
ent chez Pierre Du-
our-de-Trême. [450

LOUER

de la ville de Bulle : 10
repais. — S'adresser à
er en Palud près Bulle.
aprimerie Emile Lenz.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50
» » 6 mois, » 2 —

Pour l'Etranger le port en sus,
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.
On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.
Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de
port.

Nous attirons l'attention particulière de nos lecteurs sur le feuilleton.
Une étude sur notre cher idiome gruyérien, quelques essais en vers patois bien tournés et bien pensés sont toujours pour nous une bonne aubaine, et pour vous aussi, n'est-ce pas, chers lecteurs?
Nous nous empressons donc de donner aujourd'hui en feuilleton un petit article sur la littérature patoise et deux pièces en vers dus à la plume de l'un de nos meilleurs concitoyens, d'un Gruyérien qui aime et respecte son pays comme il faudrait qu'il fût aimé et honoré de tous.
Nos plus sincères remerciements au poète et au patriote qui nous a fait l'honneur de cette communication.

BULLE, le 8 Octobre 1886.

Les temps approchent.

(Suite.)

« Il s'agit maintenant de savoir s'il y a un impôt qui réunisse à la fois toutes ces conditions, et quel il est.
» Si les premières sociétés qui se sont constituées sur les débris du monde ancien avaient pour seules bases la force, la violence et l'arbitraire; si le seigneur et le magistrat purent longtemps empêcher les citoyens de soulever la moindre objection au sujet des impôts que l'on réclamait d'eux; si les observations les plus atténuées de la part de ceux-ci étaient envisagées comme des actes de rébellion et punies comme telles, il ne pouvait plus en être de même dans les siècles qui ont suivi. Aussi le peuple ne laissa-t-il pas de récriminer comme il en avait le droit. Ces récriminations se produisant parallèlement à l'augmentation des besoins du fisc et à celle des impôts, elles eurent naturellement pour effet des tiraillements pénibles et interminables entre l'autorité et les contribuables. Chez ceux-ci persiste la méfiance, chez l'autre, la manie des dépenses exagérées. Il faut cependant de grandes sommes pour suffire aux besoins

et aux habitudes de la cour, au paiement des traitements des hauts fonctionnaires, de ceux des diplomates, des agents secrets, etc., etc. Et le peuple ne cesse pas de regimber!
» C'est essentiellement à cette lutte entre les gouvernements d'une part et les contribuables de l'autre qu'il faut attribuer la faveur dont jouissent les impôts indirects; ce n'est pas elle peut-être qui les a fait naître, mais c'est grâce à elle qu'ils ont persisté au milieu de l'ordre nouveau qui est né de la Révolution de 1789¹. J'irai plus loin, et j'ajouterai que l'ordre nouveau, en donnant au peuple une plus grande influence sur les affaires publiques sans lui donner plus de lumières, et en imposant aux gouvernements de plus grandes dépenses qu'auparavant, en leur ôtant les facultés qu'ils avaient autrefois de percevoir les impôts, n'a pas peu contribué à augmenter encore cette faveur.
» Aussi l'imagination des gouvernants ne s'est-elle plus arrêtée dans la création des impôts indirects, et les plus absurdes ont-ils souvent paru les meilleurs.
» Les résultats de cet état de choses ont été les suivants : les impôts nouveaux ayant été adoptés successivement, l'augmentation a été peu sensible aux contribuables, d'autant moins que, grâce à l'immense quantité de métaux précieux qui est entrée dans la circulation monétaire, le prix en a considérablement diminué; de plus, ils ont été adoptés en très grande partie dans des moments où le salut de l'Etat était en péril², ce qui ne permettait pas même la discussion; à la faveur de l'ignorance économique des masses, plusieurs d'entre eux ont même pu être établis sous le prétexte de protéger l'industrie nationale; ceux-là n'ont guère rencontré d'opposition, ni au moment où ils ont été résolus, ni dans l'application.
» Ces dernières circonstances ont permis aux gouvernements d'élever facilement à des sommes

très considérables les chiffres des budgets; il en est résulté de très grands inconvénients, sur un certain nombre desquels je demanderai la permission de m'arrêter un instant.
» Si l'habitude nous ôte les scrupules les plus légitimes, elle nous en donne, en compensation, de bien étranges : ainsi, en matière d'impôts, il y a un grand nombre de contribuables qui éprouvent une sorte de crainte, — crainte bien étrange assurément, — de savoir exactement le chiffre des impôts qu'ils paient à l'Etat ou à la commune. Ils préfèrent sans comparaison payer, sans s'en apercevoir et par des moyens détournés, une somme relativement élevée plutôt que, sachant à un centime près ce qu'ils déboursent, une somme moins considérable. Il leur est plus pénible de sortir quinze francs de leur poche que d'en empêcher trente d'y entrer. C'est là, il faut en convenir, une bien grande singularité; c'est même un sentiment puéril au premier chef, et si je ne savais pas que nombre de personnes intelligentes partagent ce préjugé, je dirais crûment que c'est là une bêtise et une niaiserie. Tout père de famille qui se pique d'avoir de l'ordre veut savoir exactement ce qu'il paye chaque année au boulanger, au boucher, au tailleur, au cordonnier, à tous ses fournisseurs quelconques, en un mot; quelle raison sérieuse pourrait-il invoquer pour prouver qu'il ne lui est pas de la même utilité de connaître également avec la même exactitude la somme pour laquelle il contribue aux dépenses de l'Etat ou de la commune? Pour moi, je n'en sais absolument rien.
C'est pourtant cette crainte inexplicable, ce sentiment puéril, auquel nous sommes en grande partie redevables du maintien des impôts indirects. Ceux-ci, que la presque unanimité des contribuables acceptent volontiers, sans même avoir l'air de se douter qu'il fût seulement possible d'imaginer un meilleur système d'impôts; que, parmi ceux qui étudient et réfléchissent, beaucoup de citoyens estiment être les plus pratiques, les mieux justifiés au point de vue économique, voire, ô inconséquence! au point de vue

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

LITTÉRATURE PATOISE

Dans un autre travail j'ai revendiqué pour notre patois son droit légitime d'exister à côté du français. Mais si cette légitimité est complète en ce qui concerne l'usage journalier, elle ne l'est pas moins quand il s'agit des chants populaires. Aussi est-il à regretter que notre littérature patoise ne renferme pas plus de chansons exprimant d'une façon convenable quelques-uns de ces sentiments que provoquent soit la vie du cœur, soit les vicissitudes de l'existence, soit les fêtes de l'amitié ou les réjouissances publiques, soit aussi le cours des saisons ou un paysage inondé de soleil et variant ses charmes suivant les heures du jour, émotions qui attestent aussi la présence et l'activité de l'âme. Des chansons puisées à ces sources seraient, je crois, les bienvenues aux montagnards dans les solitudes de nos Alpes, aux fanaises qui s'en reviennent le soir par les sentiers agrestes, au jeune homme appelé pour quelques semaines sous les drapeaux fédéraux.

Ici précisément l'absence de chansons propres à alléger les cœurs gonflés de joie, d'espoir ou de regrets, me paraît un manque fort sensible. Quelle oreille attentive n'a pas en quelquefois l'occasion d'entendre proférer ou vociférer en patois des chants plutôt faits pour souiller la langue que pour répondre au but de tout chant, qui est d'exalter l'âme en l'ennoblissant.
A ce point de vue il n'y a assurément aucune prétention blâmable de ma part à offrir à nos campagnards une ou deux chansons patoises, que les compositeurs de notre pays se sentiront peut-être tentés de mettre en musique, en s'inspirant de leur contenu pour le caractère à donner à la mélodie. Parmi tant de mouvements lyriques que nous éprouvons dans le cours de l'existence paysannesque, parmi tant d'émotions, quelquefois profondes, que nous ressentons pour nous et pour le prochain, je m'arrête d'abord à ces deux : une heure de recueillement dans la montagne, et puis la chaste mélancolie dans un isolement pénible et involontaire.
Mais avant de donner le texte des deux productions offertes, je ne puis dispenser le lecteur bénévole de quelques informations inévitables relativement à l'orthographe adoptée. Je dois me borner à de très brèves explications, l'espace me manquerait d'ailleurs pour traiter ici, même succinctement, un sujet assez vaste par lui-même, et qui touche en outre à bien des autres matières.
En écrivant le patois gruyérien, il importe de tenir compte de l'étymologie, déterminée principalement par la langue mère, le latin vulgaire. Pour n'en citer qu'un exemple, je ferai observer que la lettre que nous prononçons comme le *ch* français, ou le *sh* anglais, est l'*s* du latin; ainsi le mot pa-

tois pour le français *sans* doit s'écrire *sin*, qu'on prononce *chin* et qui dérive en ligne directe du latin *sine* = sans. L'adjectif possessif patois *son*, pron. *chon*, vient également d'un mot commençant par *s*, l'accusatif *suum* = son. D'après ce principe je tiens pour conforme de rendre par *s* la chuintante patoise *ch* ou *sh* dans la majorité des mots où elle se présente.
Pour la raison énoncée ci-dessus, je ne puis m'étendre sur la justification des autres particularités orthographiques que l'on rencontre dans les deux morceaux suivants; il suffira pour le moment de dire que j'ai cru ne devoir rien laisser à l'arbitraire.
D'après ce système, on voudra bien prononcer *s* ou *ss* comme *ch* français; *ç* comme *tz*; *z* = *j* entre deux voyelles ou dans la liaison; *h* est l'aspiration particulière au gruyérien; *ch* = *tch*; *ll* = *ill*, *l* mouillée; *n* = *gn*; *th* = *th* anglais, comme dans *titha* = tête; *v* = *e* bref, peu accentué; *è* = *ei*; *å* = *aa* danois ou *ä* suédois, c'est-à-dire *a* très ouvert, avec une nuance de *o*; *en* = *in*, *ein*; *w* = *ou*.
Quant au rythme, chose difficile quand on compose des vers patois, j'ai de mon mieux obéi à ses exigences, et même, dans le petit morceau lyrique N° 2, j'ai tenté d'en régler la marche prosodique, en marquant l'accent tonique des mots entrés dans la composition. Puissent ces deux modestes pièces rencontrer un accueil sympathique et être utiles dans les moments de réjouissance, en remplaçant les couplets dévergondés ou insignifiants dont j'ai parlé plus haut!

démocratique, ceux-ci, dis-je, sont cependant, — et cela a été démontré cent fois, — en flagrante contradiction avec l'esprit lui-même des institutions modernes qui, si elles sont réellement conformes à l'esprit démocratique d'où elles sont sorties, doivent avoir pour base essentielle la raison dégagée de tout préjugé, affranchie de tout esprit de routine.

(A suivre.)

Bulletin politique.

SUISSE

On sentait depuis longtemps en Suisse le besoin de posséder, comme tous les pays étrangers, des trains de nuit transportant les voyageurs d'une extrémité à l'autre du territoire. Ces trains, coïncidant avec ceux des pays voisins et avec les trains express de jour, permettent aux gens affairés de parcourir en peu de temps de très grandes distances et d'éviter les retards et les frais qu'entraînait l'obligation de passer la nuit dans telle ou telle station intermédiaire du trajet à parcourir.

Or, le Conseil fédéral avait, ce printemps déjà, sur une pétition d'un grand nombre de commerçants, décidé d'imposer aux Compagnies de chemins de fer suisses l'obligation d'organiser ces trains de nuit. Les Compagnies se sont exécutées, non toutefois sans récriminations et sans faire des réserves. Et nous avons eu pendant l'été des trains de nuit partant le soir d'une des extrémités de la Suisse et allant communiquer à l'autre extrémité avec les trains express ou de nuit des pays voisins; mais il paraît que les compagnies de chemins de fer, celle de la Suisse Occidentale-Simplon surtout, n'ont pas trouvé la chose assez rémunératrice et ont protesté auprès du Conseil fédéral contre la continuation de ce service de nuit.

Comme le Conseil fédéral avait dernièrement à examiner et à sanctionner les différents horaires et services de chemins de fer, il a décidé de ne pas s'arrêter aux oppositions de la Suisse Occidentale et de l'obliger, en vertu de la loi fédérale et des conditions de la concession, à continuer le service des trains de nuit. Seulement, sans admettre en principe le bien fondé d'une demande en dommages et intérêts contre la Confédération, on a laissé en suspens la solution de cette question pour voir si la continuation de ces services ou trains de nuit mieux organisée ne pourrait pas devenir moins onéreuse.

ÉTRANGER

L'horizon est loin de s'éclaircir du côté de l'Orient. Le commissaire que la Russie avait envoyé à Sofia, le général Kaulbars, s'y est comporté en vrai cosaque. N'ayant pu corrompre le conseil de régence de Sofia, ayant même été mal reçu dans une assemblée publique où il avait eu l'audace de se présenter à la tribune pour y parler arrogamment, il a quitté la capitale pour se rendre en province dans les principales villes, surtout dans les villes de garnison pour y pousser les officiers à la révolte. Et cela se fait à la barbe des nations civilisées. Fi, quelle pourriture que cette diplomatie!

Comme on le verra aux nouvelles étrangères le coup de main militaire de Madrid vient de recevoir son épilogue. Les chefs de l'émeute, condamnés à mort par les tribunaux militaires de première et der-

nière instance, ont été graciés par le conseil des ministres auquel on raconte que la régente a dû à peu près forcer la main.

Le duc d'Aumale vient de faire ouvrir un testament, qu'il avait déposé en main de notaire, il y a quelques années, et d'y donner le caractère d'une donation entre vifs sous réserve d'usufruit.

Il a légué à l'Institut national de France sa splendide propriété de Chantilly qui vaut, assure-t-on, 35 millions. Le duc d'Aumale était au reste membre de l'Institut. C'est un cadeau vraiment royal qui honore le donateur et perpétuera la mémoire du savant beaucoup plus que ses exploits comme soldat, quoique le duc d'Aumale ait été un des plus valeureux généraux de France. Quant à l'Institut de France, qui est composé, comme on le sait, de plusieurs sections dont la principale est l'Académie des lettres, il pourra disposer après la mort du généreux donateur d'à peu près 2,000,000 de fr. de revenus, dans des buts différents, de littérature, de sciences, d'arts, etc., ce qui sera un bien non seulement pour la France, mais pour le monde entier.

Un maire belge, M. Ronvaux, ayant dans une réunion d'instituteurs prononcé un discours violent contre le ministère s'est vu révoquer par le gouvernement. Mais dans tout le pays on fait des assemblées populaires, on vote des adresses et des protestations, on réclame justice, au point d'inquiéter le gouvernement. Il n'est pas impossible qu'il en résulte des troubles et des voies de fait, car les esprits sont très surexcités.

Nouvelles suisses.

Winkelried. — Le total des dons en faveur de cette souscription s'élève, d'après une liste arrêtée au 30 septembre, au chiffre de 500,808 fr. 87.

Diplomatie. — M. le baron d'Ottensfels, ministre d'Autriche près la Confédération depuis bien des années, prend sa retraite au nouvel-an. Il ne laissera que des regrets à Berne, où il était aimé et apprécié.

Berne. — La gare de Langenthal a expédié ces jours-ci plus de cent wagons chargés de fruits. Chaque wagon contient 200 quintaux métriques. Il paraît que dans la contrée les arbres fruitiers ont donné une récolte très abondante cette année.

Zurich. — Les sommes prêtées sur caution par les banques de Zurich atteignent actuellement le total de onze millions de francs. Le nombre des cautions et de onze mille. Cautionner, c'est se ruiner. Le fait est certain: il est constaté une fois de plus dans les comptes de la Banque cantonale zurichoise. Cet établissement, dans les années 1879 à 1885, a dû dans 1316 cas s'en prendre aux cautions et leur faire payer une somme totale de 976,000 francs.

— La commission des écoles secondaires de Neumünster a décidé à l'unanimité la gratuité des objets nécessaires pour l'écriture et le dessin. La commune aura de ce fait à fournir une subvention supplémentaire de 43,000 fr. pour chacune des trois premières années et de 2800 fr. pour les années suivantes.

Nouvelles étrangères.

France. — Le duc d'Aumale a fait donation du château de Chantilly et de ses dépendances à l'Institut de France pour y établir un musée.

Afin d'obvier à toute interprétation erronée et de mettre le lecteur gruyérien sur la voie d'une lecture exacte, j'accorde les deux morceaux patois de leur traduction française

Sur la montagne on est près du ciel.
Et quand il fait nuit on voit mieux les étoiles;
Sur les sommets plus blanche est la neige
Que le manteau des belettes les plus blanches.

Depuis le printemps où nous avons alpié la première herbe,
En appelant notre bétail joyeux,
Jusqu'à l'automne, où nous le rendons dans la plaine,
Nous sommes vigilants et aucun obstacle ne nous arrête.

Si je sers comme garçon de chalet, je fais mon devoir,
Je ne crains rien, ni tonnerre, ni pluie,
Je rassemble bien (les vaches) par le chaud, par le froid:
« Viens-ça, tiens! tiens (du sel), ma noire, et toi, ma rouge. »

Quand par ces faites je suis le garde-génisses,
Je veille à ce qu'aucune pièce de jeune bétail ne se perde;
Si je vais tout seul dormir sur les solives,
Je sais pour sûr que le bon Dieu me garde.

Par les pâquis les vaches, les génisses
S'en vont brouter les plus fraîches fleurettes;
Et s'il fait beau, je vais mêler mes chansons
Au carillon des clochettes allègres.

Ces couplets sont pour nos armaillis,
Pour les garde-génisses, les garçons de chalet;
Ils les chanteront en gardant leurs troupeaux
Autour d'un feu de branches de sapins.

Le revenu de Chantilly est évalué à 300 mille fr. La commission administrative de l'Institut discutera mercredi l'acceptation ou le refus de la donation.

— Une bande de voleurs a tenté la nuit dernière d'incendier un hôtel particulier à la rue Monceau, après l'avoir pillé. L'incendie a pu être éteint, mais les voleurs se sont échappés.

Espagne. — Le général Villacampa et cinq officiers impliqués dans la dernière insurrection militaire ont été condamnés à mort par le Conseil de guerre, c'est-à-dire à être fusillés par derrière. Mais le Conseil des ministres, sur la demande formelle de la reine-régente, a prononcé la commutation de la peine qui est convertie en réclusion à perpétuité.

La régente et le ministère ont sagement agi; car il est plus que probable que dans un temps plus ou moins court, ils auront peut-être eux-même besoin de la clémence des républicains.

Allemagne. — La Gazette de Cologne annonce que l'émigration subit en ce moment une forte recrudescence en Prusse, surtout dans la Prusse occidentale. Tous les avis publiés par le gouvernement pour enrayer le mouvement sont restés sans effet. Les émigrants se rendent presque tous en Amérique.

— En chassant, près de Kaltebrunn, le prince Henri de Prusse a fait un coup malheureux. La balle de son fusil est allée atteindre l'intendant des forêts, Muller. L'état du blessé est inquiétant.

Autriche-Hongrie. — Le choléra a éclaté à Szegedin. Jusqu'à hier après-midi, il y a eu huit cas et quatre décès.

Angleterre. — Le roi des Belges est arrivé à Londres. Il a conféré avec M. Stanley sur le chemin de fer du Congo.

— Le conseil général de la fédération démocratique et sociale a lancé aujourd'hui un manifeste constatant que la détresse qui règne parmi les ouvriers sans travail de Londres est plus grande que l'année dernière.

Le manifeste invite les ouvriers sans travail à suivre la procession du lordmaire le 9 novembre, montrant ainsi au pays quel est leur désespoir et le danger qu'ils font courir à l'ordre social.

Pérou. — Le cabinet péruvien a donné sa démission.

CANTON DE FRIBOURG

Dès le commencement de juillet les fonctions du syndic de la ville de Fribourg sont arrivées à leur terme. L'honorable M. Chollet se refuse, comme de juste, à fonctionner au delà du terme légal de ses fonctions. La commune de Fribourg, siège des autorités et capitale du canton, se trouve donc privée de son président de commune.

Plutôt que de confirmer M. le syndic sortant de charge qui, à la satisfaction de tous, a si honorablement fonctionné pendant plus de vingt-cinq ans, le Conseil d'Etat va, dit-on, frapper à toutes les portes pour trouver un tépelet de bonne volonté qui consente à se faire l'agent du N° 13 au sein du conseil communal.

Il paraît jusqu'ici n'avoir rien trouvé, puisque de semaines en semaines il ajourne cette urgente nomination.

La population de Fribourg se demande, non sans raison, combien de temps durera encore cette comédie.

N° 2

Ma bouonna mère s'ind alavè
È mè dezei; « Faut pâ pllora,
Lè pourè fillè, quand sont bravè,
I ven quauqu'on po le mariâ. »

Du quand la poura li l'est nuârta,
N'ai pâ pllequâ dè li mouzâ.
Travall'è cotto ben ma nuârta,
Ma non ne ven la fér'ourâ,

Lè dzouons avoui lou bolletta,
Quand vînon, le matin, d'ariâ,
Mè dion que su ben galézetta,
Ma non ne ven po mè mariâ.

Ma bonne mère dépirissait
Et elle me disait: Il ne te faut pas pleurer,
Quand les filles pauvres sont honnêtes,
Il vient quelqu'un pour les épouser.

Depuis que la pauvre elle est morte,
Je n'ai cessé d'y penser;
Je travaille et ferme bien ma porte,
Mais nul ne vient la faire ouvrir.

Les jeunes gars, avec leur seillon au dos,
Quand, le matin, ils s'en reviennent de traire,
Me disent que je suis bien gentille,
Mais nul ne vient pour m'épouser!

J. S.

Et le juge de paix sont expirées depuis

Vendredi prochain, l'od bénira le mariage ron d'Ottensfels, ministre avec le comte de St. lieu dans la chapelle diplomatique, ainsi raux, prendront par

Foire de la

Privé depuis deux ligente de nos aut marché de bétail, foire de la Saint- cette kermesse de compenser les pertes suppression de l'ann dans ce siècle! Non en demeura toujours vernement.

Sous l'influence son d'automne que tail avait pris un en un aspect aussi m l'écolement a-t-il munérateurs.

Vaches, génisses, des preneurs nombre de l'étranger. Pendant gons, bien comptés, de nos alpes au non luer à un chiffre ég quitté la contrée, p vergent sur Bulle; Pays d'Enhaut. En pédiciés par la gare vingt-trois (144 wa Au dire d'achete

Montagnes

Madame Adèle E gier, à Châtel-sur- en mises publiques, à Monthovon, de 2 midi, lundi 18 octo

Commune d

2 pâquiers de la tre-les-Champs d contenance totale 26 poses.

Commune

6 pâquiers sur 38 « Belle-Gîte, Brie Milieu et Théraula tenance totale de poses).

Bulle, le 27 sept 446]

A VE

les immeub

Communi

Art. 203. La Foul

N° 11

> 204. La Foul

tres (

> 205. La Foul

ares,

Les mises auron tobre prochain, dè midi, à l'hôtel des de favorables cond

Bulle, le 18 sept 430] A.

MISE D

La commune de mise publique, m chain, environ 15 sur pied, lieu Rosières.

Rendez-vous des thoud, à 9 heures

Bulle, le 27 sept 468] Sec

N° 1

Su la montâne on est pri dè la hiei,
È quand fâ né on vi mi lez etheilè;
Su lè vannis plle bilancè l'est la nei
Quiè le manti di plle bilancè motheilè.

Du le fari iò que noz ams erbâ,
En allôben nothè dzoiâze bithè,
Tant qui'à l'outom que nos vams rendr'ou bâ,
Nos sems aîûs è ren ne noz arrithè.

Se vai po bouéb', fêzo ben mon dévei,
Ne craîno ren, nè tenévro, nè pllodze;
Accullo ben, pè le çau, pè le frei:
Ven cé, téh! téh! ma noir, è tè, ma rodze.

Quand pè thou frithè i su le vazillei,
Veilo que ren dou dzoven ne sè pèrdè;
Se vai solet dremi su le solei,
I sai por sur que le bon Diù mè wèrdè.

Pè lez en-çamps lè vaçè, lè modzons
S'en van medji lè plle frèçè hllorettè;
È se fâ bi, vai mehllia mè çanthon
Ou carillon diz allègrè hlloçettè.

Thou cobllè sont po nothè-z-armaillis,
Lè modzeneis, lè bons bouéhos dè çalé:
Lè çanteront en wèrden lous troppis
Outoua d'on fû dè brançè dè çapalè.

Et le juge de paix de La Roche dont les fonctions sont expirées depuis le printemps!

Vendredi prochain, dit le *Vaterland*, Mgr Mermilod bénira le mariage de la fille unique de M. le baron d'Ottensfels, ministre d'Autriche-Hongrie à Berne, avec le comte de St-Gill de Paris. La cérémonie aura lieu dans la chapelle romaine de Berne. Tout le corps diplomatique, ainsi que plusieurs conseillers fédéraux, prendront part à cette solennité.

GRUYÈRE

Foire de la Saint-Denis à Bulle.

Privé depuis deux ans, grâce à la sollicitude intelligente de nos autorités cantonales, de son grand marché de bétail, notre district a vu se rouvrir la foire de la Saint-Denis. La réussite complète de cette kermesse de quatre jours suffira-t-elle pour compenser les pertes immenses occasionnées par la suppression de l'année dernière, suppression unique dans ce siècle! Non, sans doute. Et la responsabilité en demeurera toujours entière sur notre excellent gouvernement.

Sous l'influence bienfaisante de la magnifique saison d'automne que nous venons de traverser, le bétail avait pris un embonpoint remarquable et offrait un aspect aussi magnifique que réjouissant. Aussi l'écoulement a-t-il été rapide et à des prix très rémunérateurs.

Vaches, génisses, taureaux et taurillons ont trouvé des preneurs nombreux et ont pris en foule le chemin de l'étranger. Pendant la semaine de foire, 167 wagons, bien comptés, ont enlevé les habitants bovins de nos alpes au nombre de 1341 têtes. On peut évaluer à un chiffre égal le nombre des sujets qui ont quitté la contrée, par les différentes routes qui convergent sur Bulle; route de Vevey-Oron, Fribourg, Pays d'Enhaut. En 1884, le nombre des wagons expédiés par la gare de Bulle avait été inférieur de vingt-trois (144 wagons).

Au dire d'acheteurs de la Suisse allemande, visi-

teurs habituels de la foire d'Erlenbach, la supériorité de celle de Bulle est incontestable à tous les points de vue.

On peut évaluer sans crainte à plus de 3000 le nombre de têtes exposées pendant la semaine de foire. Les acheteurs étrangers affluaient: les Allemands étaient peut-être représentés en moins grand nombre que dans les occasions analogues.

La moyenne des prix peut-être établie de 450 à 550 fr.; les sujets de choix se vendaient de 600 à 1000 fr.; les génisses étaient particulièrement recherchées, surtout si elles se trouvaient en état de gestation avancé.

Enfin, grâce au changement des jours de la tenue de la foire, voilà notre pays débarassé une semaine plus tôt, d'environ 2000 pièces de bétail, ce qui représente une économie de 14,000 jours d'herbe complètement gagnée pour notre agriculture.

Cette économie ira beaucoup plus loin d'autres années et constitue un bénéfice complet pour la contrée; nous n'avons donc qu'à nous féliciter, dès la première année, de l'innovation introduite, malgré les éternelles clabauderies des ennemis de tout progrès.

Si les chances de beau temps sont bien plus grandes au commencement d'octobre qu'à la fin, ce qui est un facteur important pour la bonne réussite de la foire, n'avon-nous pas l'économie, pour l'éleveur, du coût d'un repas toujours cher en automne; et combien nos prairies n'auront-elles pas à gagner, à ne pas être foulées et bouleversées par le bétail, pendant une saison ordinairement pluvieuse au grand détriment de la récolte future?

La Société de Tir de La Roche et Hauteville organise pour dimanche 17, lundi 18 et mardi 19 octobre courant un charmant tir franc à la distance de 300 mètres. C'est simple, bien conçu; surtout, il n'y a pas place à l'exploitation par les artistes et les écumeurs qui font métier de parcourir les tirs organisés par les naïfs.

Mais venez donc y voir, amis tireurs. Chacun peut tirer à toutes les cibles. A la cible Société, par exemple, la passe ou *doppel* est de dix coups sans reprises. Le coup le plus profond obtient le premier prix.

Du reste le tir coïncide avec la bénédiction que l'on sait encore parfaitement faire à La Roche. De plus lundi 18 octobre, c'est foire.

Singulière végétation.

On nous rapporte que l'on peut voir en ce moment à Sorens un jeune pommier couvert de fleurs.

L'automne remarquablement beau dont nous jouissons nous vaut d'agréables surprises.

Nous venons de voir, dit le *Journal de Genève*, des rhododendrons, fleurs cueillies au pied du Moléson par des promeneurs aussi enchantés qu'ébahis de rencontrer cet emblème de nos montagnes s'épanouir sous un soleil d'octobre.

BIBLIOGRAPHIE

MES VACANCES EN ALLEMAGNE. De Paris à Berlin, nouvelles impressions de voyage, par M. Victor Tissot. Bibliothèque de Chasses, d'Aventures et de Voyages, à 1 fr. 25 le volume. — Payot, libraire-éditeur, Lausanne.

Voilà dix ans à peu près que le *Voyage au pays des milliards* a été publié. Que de changements, que de progrès depuis lors, dans la capitale d'Allemagne! M. Tissot a voulu, cette année, se rendre compte du chemin parcouru et écrire une sorte de *post-scriptum* au livre qui a fait sa réputation. C'est donc le Berlin nouveau, les Berlinoises de 1885 qu'il nous décrit dans ces pages vives, spirituelles et surtout sincères. On ne sent pas de parti pris. M. Tissot raconte tout simplement ce qu'il a vu, sans esprit de haine nationale; les agrandissements extraordinaires de Berlin, les nouvelles industries de la capitale, la vie militaire, la vie littéraire, la vie populaire, la vie aristocratique des enrichis d'hier, fournissent à M. Tissot des chapitres bourrés de faits et de renseignements qui sont du plus vif intérêt. Remercions M. Tissot d'avoir écrit son livre pour tous, car il est bon que la jeunesse connaisse autrement que par des lectures géographiques la grande métropole industrielle et militaire de l'Allemagne.

Dans la même collection vient de paraître, sous le titre de: *les Chasseurs de chevelures*, un roman d'aventures qui laisse bien loin derrière lui le *Coureur des bois*, le type du genre, ce livre lu et relu si souvent dans notre jeunesse.

Les *Chasseurs de chevelures* retracent les scènes si émouvantes et si curieuses de la vie sauvage au Mexique.

C'est le chef-d'œuvre du capitaine Mayne-Reid. Ajoutons que la traduction est si fidèle et si française en même temps, qu'on croirait lire un livre original.

Montagnes à vendre.

Madame Adèle BARRAS, née GRANGER, à Châtel-sur-Montsalvens, vendra en mises publiques, à l'hôtel de Jaman, à Montbovon, de 2 à 4 heures après-midi, **lundi 18 octobre 1886**. — savoir :

Commune de Montbovon.

2 pâquiers de la montagne dite « Entre-les-Champs » de 8 pâquiers et de la contenance totale de 8 1/2 hectares, soit 26 poses.

Commune d'Albeuve.

6 pâquiers sur 38 des montagnes dites « Belle-Gîte, Biron, — Théraulaz-du-Milieu et Théraulaz-Damont, de la contenance totale de 70 hectares (194 poses).
Bulle, le 27 septembre 1886.
446] ANDREY, notaire.

A VENDRE les immeubles suivants :

Commune de Bulle.

Art. 203. La Foulaz, maison, grange N° 115 de 214 mètres.
> 204. La Foulaz, jardin de 280 mètres (31 perches).
> 205. La Foulaz, pré de 3708 centiares, 1 pose, 12 perches.

Les mises auront lieu le **mardi 12 octobre prochain**, dès 2 à 4 heures après-midi, à l'hôtel des A'pes, à Bulle, sous de favorables conditions.

Bulle, le 18 septembre 1886.
430] A. Andrey, notaire.

MISE DE BOIS

La commune de BULLE vendra en mise publique, **mardi 12 octobre prochain**, environ 150 numéros de bois sur pied, lieu dit : *A la Côte des Rosières*.

Rendez-vous des miseurs au Rio-Berthoud, à 9 heures avant midi.
Bulle, le 27 septembre 1886.
468] Secréariat communal.

J'informe

mon honorable clientèle que je m'occupe essentiellement de **placements hypothécaires, de négociations d'immeubles, titres et valeurs.**

Prêts par billets. — Recouvrements, etc.

Je bonifie aux déposants de 4 à 4 1/2 pour cent.
472]

A. ANDREY, notaire.

Mises de bétail.

Lundi prochain 11 courant, Nicolas BERTHOUD, à Châtel-Saint-Denis, vendra en mises publiques **10 vaches, 5 taures portantes, 5 génisses de 2 ans, 5 veaux de 6 mois, 3 bœufs de 2 ans et 2 juments.**

Les mises auront lieu au moulin d'Enbas, à Châtel-Saint-Denis, dès 9 heures du matin.

Conditions très favorables.
460] Nicolas BERTHOUD



— Prix très modérés. —

Timbres mécaniques à 1 fr. 80.
Timbres-médaille à 2 fr.
Timbres-porte-plume et crayon à 2 fr., etc. [471]

On a perdu

lundi passé, de la papeterie à la Sionge, un jeune **porc** de 7 mois, couleur rouge foncé. — Prière d'aviser le bureau du journal qui indiquera. [467]

A vendre :

Un joli **char à ressorts**, à deux bancs garnis. Prix modéré.
S'adresser à M. PILLOUD, rue de Romont, Fribourg. [473]

A VENDRE

Pour cause de décès et ensuite d'autorisation, le soussigné, tuteur des enfants de feu Joséphine née Gex, veuve de Jean Müller, à Bulle, exposera en vente, par voie de mises publiques, le **jeudi 14 octobre prochain**, dès les 2 heures de l'après-midi, au café de l'Hôtel de Ville, à Bulle, leur **bâtiment**, situé au centre de la ville, consistant en **logements, boulangerie, magasin et dépendances**. — Position très favorable. Clientèle assurée. Conditions avantageuses.

Entrée immédiate.
En cas d'insuccès, ces immeubles seront mis en location.

Bulle, le 27 septembre 1886.
447] FRANÇOIS TORRIANI, tuteur.

Fabrique et retailage

DE LIMES

Le soussigné a l'honneur d'aviser MM. les industriels de la ville de Bulle et de la campagne qu'il tiendra son dépôt tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la **place du Tilleul**, à Bulle.

Les personnes qui voudront bien lui apporter du retailage seront satisfaites par un travail prompt et soigné.

On trouvera un grand choix de limes et râpes neuves, ainsi qu'à en échanger. Râpes de différentes formes pour les dents du bétail.

A. Raggembass, fabricant de limes, *successeur de Ph. Guidi*, 402] 261 rue de Morat, Fribourg.

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste, A BULLE [470] sera à **Châtel-Saint-Denis**, hôtel des XIII cantons, **mercredi 13 courant**. [452]

AVIS

Les personnes qui auraient acheté, fin mars ou commencement avril, un **char de culture à un cheval**, essieux en bois, limonnières à mancelles, et un gros cric de première dimension (objets ayant été volés sur la propriété des Trones et la Savoyardaz, commune de Semsales) sont priées d'en avertir le propriétaire Ducrey, aux Platerons. — Récompense.

Les personnes chez lesquelles les objets ci-dessus désignés seraient trouvés sont sérieusement avisées que, si elles ne viennent pas le dénoncer, elles s'exposent à être prévenues de recel. [456]

Par suite de changement de confiseur, on trouvera à la **boulangerie DESBIOLLES**, à Bulle, dès ce jour, un grand choix de **bonbons fins et ordinaires, tartellettes et pâtisserie de premier choix.**

Gâteaux mille-feuilles et St-Honoré, gâteaux aux amandes, duchesses, chinois, au chocolat, moka, genevois, **Bismarck, sanvarois**, pâtés froids, vols-au-vent allemands et français, entremets pour hôtels, etc., etc.

Se recommande
469] Arthur DESBIOLLES

Le soussigné avise son honorable clientèle qu'après une absence de trois mois, il reprend son travail en ville pour tout ce qui concerne son état de

menuiserie, ébénisterie et posage de vitres.

Il s'efforcera toujours de contenter au mieux, par un travail soigné, les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance.

Se recommande
JULIEN POFRET, menuisier-ébéniste, Rue du Moléson, à **Bulle**. [452]

Ch. Broillet
Médecin-Chirurgien-Dentiste
A FRIBOURG
sera à BULLE, Hôtel des Alpes, tous les jours de foire.

BANQUE POPULAIRE SUISSE
Succursale de Fribourg
Taux pour les prêts sur nantissement de bonnes valeurs publiques
3 1/2 % net à 3 mois
4 1/2 % net à 6 mois
sur billets d'un montant supérieur à 1000 fr.
Fribourg, le 31 mars 1886.
186] **La direction.**

Placements hypothécaires
au 4 1/2, 4 3/4 et au 5 %, suivant garanties. — S'adresser au
24] **Notaire Favre, Bulle.**

Atelier de reliure
à BULLE
Grand'rue N° 164,
à côté du café du Commerce.
Reliures en tous genres; service prompt et prix modérés.
Se recommande
421] **C. GESCH, relieur.**

PLUS SOLUBLE QUE TOUS LES
Cacaos en poudre
CACAO EN FEUILLES
DU LÉMAN
ANDRÉ MAISON PAYRAUD 90

Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger (H 81648)

cors aux pieds
cals, durillons, verrues
est selon de nombreuses attestations
PACÉTINE
du pharmacien Wankmiller à Weilheim.
Prix: la boîte 1.50. — Dépôts: pharmacies: à BULLE, Rieter et Sudan. [431]

Saison d'hiver.
A l'Abeille
Vient d'arriver un grand choix de: **Jerseys** unis depuis 5 fr., et des **Jerseys** garnis, dernières nouveautés, **Jerseys** sur mesure;
Corsets formes excellentes depuis 1 fr. 80;
Jupons drap feutre, satin, laine et soie, depuis 3 fr.;
Tabliers, manteaux et robes d'enfants, cols plastrons, ruches, parures, sabots;
Mouchoirs de poche pur fil;
Grand et beau choix de cravates pour messieurs;
Chemises blanches et couleurs en magasin, sur mesure depuis 3 fr. 50;
Chemises d'Oxford depuis 2 fr.;
Chemises pure laine en flanelle et normale, système du D^r Jæger, pour touristes, vélocipédistes et gymnastes;
Boutons de chemise, épingles, guêtres et bretelles. [463]
— Au comptant, 5 % o. —
Rue de Lausanne 112, Fribourg.
Raymond-Bielmann.

On demande,
pour le 1^{er} novembre, une **FILLE** honnête et propre, qui sache faire la cuisine et soigner les enfants.
S'adresser au bureau du journal.

TUILES DE ZURICH
même modèle que celles d'Altkirch
DE LA
GRANDE BRIQUETERIE MÉCANIQUE DE ZURICH
— INDUSTRIE NATIONALE —
Garanties contre la gelée et les intempéries les plus rigoureuses.
PRIX EXCEPTIONNELLEMENT RÉDUITS
Chez: **F. PILLOUD, à Fribourg;**
Eugène WÄBERER, au dépôt gare Bulle.
389]

SE TROUVE DANS TOUS LES PAYS DU MONDE
ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE
Burlington (Vt.) U.S.A.
R. W. W. & Co.
111 Plus d'indigestions ni maux de cœur, par l'anticholérique ou le seul véritable alcool de menthe américaine. Les flacons sont 12 % plus grand que toutes les autres marques. — 20 diplômes et médailles depuis 1875. Voir prospectus.
Se vend le flacon à 1 fr. 50 cts., chez **Joseph Moura**, négociant, à Bulle. [228]

Liquide météorifuge Ménard
infaillible pour guérir le « gonfle » ou la météorisation des ruminants.
En vente, à BULLE, chez MM. MOREL-BADOUX et Ch. BLANC, négociants, ainsi que dans toutes les principales communes du canton. [441]

Attention.
Potagers, fourneaux, coffres-forts, meubles de jardin, savoir: maisonnettes, tables, bancs, chaises, etc.
Ouvrages de bâtiments, comme: balustrades, volets en fer, etc., sur commande.
Travail très soigné et garanti. Prix modéré. [277]
Se recommande **FORSTER, serrurier, à BULLE.**

En vente dans toutes les librairies:
Le Bonheur domestique
CONSEILS AUX FEMMES SUR LA CONDUITE DE LEUR MÉNAGE
Publié par la maison **Ph. Suchard**, Neuchâtel.
Quatrième édition augmentée.
459] 1 vol. in-12. — Broché, 1 fr. 50; relié, 2 fr. 50.

Eclairage de grands locaux.
La nouvelle
„Lampe Union“
est de tous les systèmes pour les lampes au pétrole, en usage jusqu'à ce jour, le plus parfait et le plus pratique. Le plus parfait: par la force de sa lumière, et le plus pratique: par la simplicité du traitement et par une sécurité absolue!
Jamais pareille lumière n'a pu être obtenue — pas même approximativement — par quelque autre lampe!
En vente chez **Jules PASQUIER, ferblantier, à BULLE.**
271]

AVIS
Le soussigné avise l'honorable public qu'il vient de reprendre le **taillage de limes** à Châtel-Saint-Denis. Il vient d'établir un dépôt de limes au café des Places.
Exécution prompte et travail soigné. Prix modérés.
Joseph Bertherlin,
tailleur de limes,
à Châtel-Saint-Denis.
440]

Filature de laines.
Dépôt de la filature E. Desaulles de Vevey au magasin **Aux Quatre Saisons**, à Bulle. — Filage à façon, fabrication de draps et milaines. [466]

AVIS
La soussignée prévient l'honorable public de la ville et des environs qu'elle s'établit comme
lingère.
Elle tâchera de satisfaire son honorable clientèle par un travail prompt et soigné et par des prix modérés.
Se recommande
Julie Marmillod,
449] en face de la promenade, à Bulle.

A LOUER
Un logement chez Pierre Du-PAQUIER, à la Tour-de-Trême. [450]

Bonne musique et danse
au **Tivoli**
les dimanche, lundi et mardi
17, 18 et 19 octobre.
En cas de mauvais temps, le pont sera couvert. [462]
Invitation cordiale. **A. PERROUD**

Bénichon de La Tour
BONNE ET
musique danse
les 17, 18 et 19 octobre
à la Maison de Ville.
Invitation cordiale.
465] **A. BERCHTOLD**

A VENDRE
Chez les frères BERSET, dits des Planchettes, à Villarsviriaux, environ **12,000 pieds de foin et regain** première qualité, à consommer sur place. Grande écurie, beaucoup de paille pour la litière et excellente laiterie à proximité. — S'adresser à **Firmin Berset**, audit lieu. [464]

MM. les fruitiers trouveraient une vente prompte au comptant pour leurs produits en s'adressant à l'agence **Haasenstein & Vogler, Genève**, sous Hc 7240 X. [461]

Extra vanillé
CHOCOLAT
DU LÉMAN
EN VENTE PARTOUT 91

Cours de danse.
Le soussigné prévient l'honorable public qu'il commencera un cours de danse le 24 octobre, à l'Hôtel de ville de Bulle.
Inscription chez le soussigné.
448] **Gschwind, Joseph.**

Au moulin de Bulle:
Blés et **avoines** comprimés. **Maïs** concassés, gros et fin; **tourteaux sésame blanc**, du Levant, 1^{re} qualité. **Farines** de blés du pays et **sons**.
— Moutures diverses à façon. —
Prix réduits. [35]

Vente de lait.
La Société de laiterie de Bulle vendra en mises publiques, le **jeudi 14 octobre courant**, à 2 heures après midi, à l'hôtel des Alpes, son lait pour l'année 1887. [453]

CHOCOLAT
Suchard
SUPERIORITÉ INCONTESTÉE,
PRIX MODÉRÉ. SE TROUVE PARTOUT

A vendre:
5000 pieds de **bon foin et regain**, à consommer sur place. Bel emplacement pour une quinzaine de pièces de bétail, à un quart d'heure de la laiterie. S'adresser à **M. Gabriel BARBEX**, fermier, à Echarlens. [451]

Ivrognerie.
Traitement soit avec consentement soit à l'insu du malade par **Hirschbühl, spécialiste, Glaris (Suisse)**. Succès garanti. Remèdes inoffensifs. Moitié des frais payable seulement après guérison. Prospectus et questionnaire gratuits. [227]
Bulle. — Imprimerie **Emile Leuz.**

M. Schneuwly, a
CINQUIÈME ANNÉE
PRIX DE L'ABONNÉ
Pour la Suisse: 1 an, 6 mo
Pour l'Étranger le p
payable d'avanc
Prix du numéro:
On s'abonne à tous le
de poste.

BULLE
Les

« Ce n'est donc nous sommes red malgré lui, malgré moyen duquel il a que la société mo ses institutions raj vers les orages de en héritage du te les domaines, app et n'était que l'ex les préjugés, la vi destinées des peu dividus; où la sp luxe effréné des co tive, l'ignorance le mépris des gran gieux et tant d'aut siècles durant, tou malgré un travail plusieurs siècles, une telle extrémi n'avait cependant lonté toute puiss plus obtenir d'arg périence et la du étant devenues in » Eh bien, nou tions, une partie d de vue du droit al faite du degré de naissance et se so tité d'impôts indi core le vol organi par les riches, la ère. Ils constitue

FEUILLE
UN
C.-G.

Le marquis Amb, mais il revint ensu et le garda toute la action sur lui que Croyait-il de son de quelque autre intéru pu deviner.
Cependant l'atter dirigée vers la loge Bathilde, en prome deux yeux noirs du elle reconnut aussit accoutumée, c'est-à-dain des mieux pro
Erratum. — Dan lire au dernier mot